

Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 21 (janvier - février 2015)

Rubrique études

L'ACPR réalise un suivi régulier de l'épargne, en coopération avec la Banque de France, afin d'évaluer les conséquences de l'évolution des flux de placements financiers sur les établissements de crédit et les organismes d'assurance. Les conclusions de la dernière étude, portant sur la période courant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014, viennent d'être publiées au Bulletin de la Banque de France (n° 198). En voici les principaux enseignements.

Les positions des groupes de bancassurance se renforcent sur l'assurance vie et s'érodent légèrement sur l'épargne bancaire.

Les six principaux groupes français de « bancassurance »¹ concentrent une très forte proportion de la gestion du patrimoine financier des ménages. Ils rassemblaient ainsi, au 31 décembre 2013, 58,8 % des provisions mathématiques d'assurance vie et 96 % des encours de placements inscrits au passif des banques.

En termes de flux nets d'assurance vie, ces groupes ont capté 8,9 milliards d'euros du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 63,6 % de la collecte d'assurance vie (voir tableau ci-dessous).

Collecte nette sur les supports rachetables d'assurance vie					
(en milliards d'euros)	3 ^e trimestre 2013	4 ^e trimestre 2013	1 ^{er} trimestre 2014	2 ^e trimestre 2014	Cumul de juillet 2013 à juin 2014
Six groupes de bancassurance	1,2	0,3	4,8	2,6	8,9
Autres établissements et organismes	1,5	1,0	1,5	1,1	5,1

Source : SGACPR (collecte sur les flux d'assurance vie)

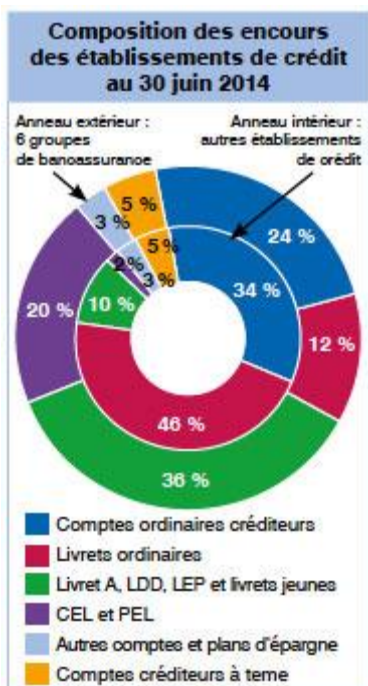
Les **encours déposés** auprès des six groupes de bancassurance ont également crû sur cette période (voir tableau ci-dessous), mais à un rythme moindre que leurs concurrents (+ 1,6 % des encours contre + 4,2 %). Toutefois, 90 % de cette croissance s'est effectuée auprès de ces grands groupes.

Évolution de l'encours des produits bancaires					
(en milliards d'euros)	3 ^e trimestre 2013	4 ^e trimestre 2013	1 ^{er} trimestre 2014	2 ^e trimestre 2014	Cumul de juillet 2013 à juin 2014
Six groupes de bancassurance	2,4	6,9	2,5	6,7	18,4
Autres établissements et organismes	0,7	- 0,1	0,9	0,4	2,0

Source : SGACPR (état Client_Fie)

D'importants contrastes entre établissements bancaires et organismes d'assurance

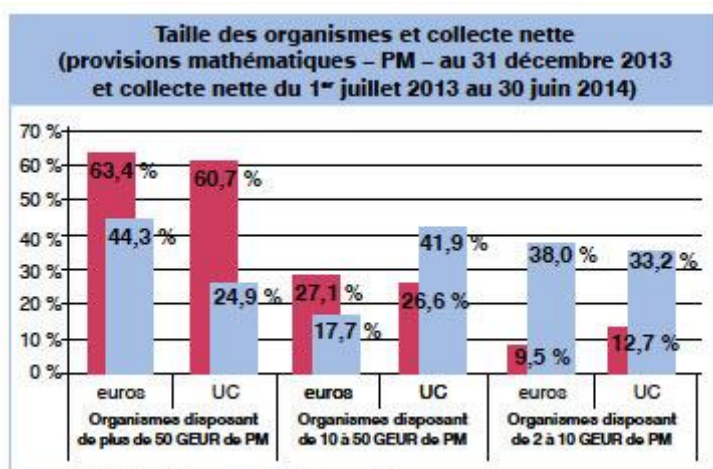
L'étude insiste sur quelques différences structurantes au sein des marchés des dépôts bancaires et de l'assurance vie. Comme le montre le graphique ci-contre, la **composition des encours** de dépôts des ménages auprès des établissements de crédit appartenant à un groupe de bancassurance accorde une très large place aux livrets d'épargne réglementée (36 %), alors que ceux des autres établissements sont dominés par les livrets ordinaires (46 %).



Source : SGACPR (Etat Client_Fie)

Le dynamisme de la collecte sur le marché de l'assurance semble inversement lié à la **taille des organismes**, qu'ils appartiennent ou non à un groupe de bancassurance (voir graphique ci-contre). Ce contraste peut s'expliquer par des effets de base et de maturité du portefeuille et par des profils différents de clientèle (certains petits organismes sont les filiales spécialisées de grands groupes, consacrées, par exemple, à une clientèle patrimoniale).

Enfin, les réformes prudentielles influent sur les stratégies. Elles tendent à inciter les établissements de crédit à renforcer la part des dépôts dans leurs passifs et les organismes d'assurance à commercialiser des supports en unités de compte (UC) et peuvent expliquer certaines différences de positionnement.



Source : SGACPR (collecte sur les flux d'assurance vie)

1. Il s'agit des groupes BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, La Banque Postale et Société Générale, ainsi que CNP Assurances qui est lié à BPCE et à La Banque Postale par des liens capitalistiques et commerciaux.